



Extrait de délibération

Comité syndical 5 juillet 2021 – Parthenay

Identifiant
2021-07-04

L'An Deux Mille Vingt et Un le cinq juillet à 19h, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Mme AYRAULT Bérengère a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 29 juin 2021
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 17 titulaires, 1 suppléant
Absents, excusés : 4 titulaires, 30 suppléants
Votants : 18

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, NOLOT Monique	CHABAUTY Gérard, FOUILLET Olivier		
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, BRESCIA Nathalie, CHAUSSONNEAUX Jean-Paul, CLEMENT Guillaume, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude,	BACLE Jérôme, CHEVALIER Eric, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, GILBERT Véronique, ROY Olivier		
Val de Gâtine	ATTOU Yves, BARANGER Johann, BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, FRADIN Jacques, RIMBEAU Jean-Pierre, SAUZE Magalie,	BAILLY Christiane, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, MICOU Corine, OLIVIER Pascal, TAVERNEAU Danielle	AUDEBERT Claude,	

Invités : PRIEUR Jean-Michel

Contrat de Relance et de Transition Ecologique de la Gâtine

Considérant que pour accompagner la relance dans les territoires, le gouvernement propose aux intercommunalités et à leurs groupements de signer un nouveau type de contrat : les « contrats de relance et de transition écologique (CRTE).

Considérant que, conclus pour la période 2020-2026, ces contrats entendent agir en faveur de la relance par la mise en œuvre d'actions qui s'inscrivent dans un modèle de développement écologique. Par ailleurs, dans un souci de simplification de l'accès aux différentes aides déployées par l'Etat, les CRTE regroupent dans un contrat unique les dispositifs existants (Fond National d'Aménagement et de Développement du territoire – FNADT, Dotation à l'investissement Local – DSIL, Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux – DETR ...).

Considérant que les Préfets sont chargés de conduire l'élaboration de ces nouveaux contrats qui devront être signés avec les collectivités d'ici la fin juin 2021.

Considérant que le PETER DE GATINE a été retenu comme périmètre pertinent pour signer un CRTE regroupant les projets des communes et des communautés de communes de Parthenay-Gâtine, Airvaudais-Val de Thouet et Val de Gâtine.

Considérant que les modalités du contrat à élaborer entre l'Etat et le PETER DE GATINE peuvent être définies sur la base de documents tels que le projet de territoire, le SCOT, le Plan Climat Air-Énergie Territoriaux – PCAET, la priorité sera donnée aux projets les plus matures chaque année, permettant la relance rapide de l'activité, notamment via les financements du plan « France Relance ».

Considérant que d'ores et déjà, un diagnostic a permis de dresser des objectifs opérationnels autour de 4 ORIENTATIONS STRATEGIQUES, à savoir :

- ...Conforter l'offre de services à la population et son accessibilité et rénover les équipements publics
- ...Accompagner le développement des filières clés du territoire (agriculture, industrie, artisanat, commerces)
- ...Promouvoir l'identité et la culture gâtinaise pour fédérer les forces vives du Pays et développer une offre touristique cohérente et durable
- ...Faire du Pays de Gâtine un territoire ambitieux en matière de transition énergétique et écologique

Le comité syndical décide :

- ...**valider le principe de signature d'un CRTE avec l'Etat et de poursuivre le travail d'élaboration du plan d'actions**
- ...**autoriser le Président à signer le CRTE ainsi que tout document afférent à ce dossier**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD